

**Bilan des données récoltées
dans le cadre de la station de baguage
de la réserve de chasse
et de faune sauvage du Massereau (44).**

Estuaire de la Loire

Année 2017



Torcol fourmilier (*Jynx torquilla*) .

Rédacteur : Seb GAUTIER, service départemental du Morbihan; Photographie : Seb GAUTIER

Remerciements

Cette année, à nouveau, le camp de baguage illustre la volonté de la délégation inter-régionale Bretagne et Pays de la Loire de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage de poursuivre des missions d'études sur les réserves de chasse et de faune sauvage du Massereau et du Migron pour lesquelles il œuvre depuis plus de 40 ans.

Ce travail est rendu possible grâce à l'aide précieuse qu'apportent certains bagueurs généralistes. Nous tenons donc à remercier chaleureusement tous les participants à ce camp 2017 : Pascal BONNIN, Henry BORDE, Sébastien GAUTIER, Clément HEROGUEL, Patrice LAVOUE, Pierre Yves PERROI, Cyril SENECHAL, Kévin SOURDRILLE. Qu'ils soient remerciés de leur travail de « formateurs » ainsi que de leur disponibilité accordé pour les aides bagueurs.

Ce camp n'aurait pu vivre sans les aides bagueurs cités ici par ordre alphabétique : Aurélie BARBOTIN, Christophe BAYOU, Antoine BLAIN, Guillaume CHEVRIER, Frédéric FONTENEAU, Xavière GROSBOIS, Michel GUENEZAN, Frédéric MUSSIER, Daniel PILVIN, Ludovic PERIN, Julie RACINNE, Blaise RAYMOND, Franck ROBIN, Baptiste SINOT, Louis-Marie SOURGET, Aurélien VIAU, Jérôme YVERNAULT. Nous tenons ici à les remercier vivement.

Merci à Didier et Marie RUPPE d'avoir partagé une matinée de baguage.

2017 est également une année de transition avec un changement de « responsables » tant logistiques que hiérarchiques.

Le bagueur référent du camp est désormais Sébastien GAUTIER (ONCFS SD 56).

Ces dernières lignes de remerciements sont chaleureusement adressées à la délégation régionale : Merci à Xavière GROSBOIS, Aurélie BARBOTTIN et Michel GUENEZAN pour l'aide logistique.

Nous remercions particulièrement Christophe BAYOU qui a apporté un soutien fort au travail quotidien de l'équipe de baguage jusqu'à son départ de la délégation.

Enfin, nous remercions Aurélien VIAU, délégué inter-régional adjoint, pour son écoute, sa participation et sa disponibilité dès les premiers jours du camp.

Ce camp de baguage a été financé par l'Office National de la Chasse et de la Faune sauvage et le conseil départemental de Loire-Atlantique.

L'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage est gestionnaire délégué par le Conseil Départemental de Loire-Atlantique et le Conservatoire des Espaces Littoraux et des Rivages Lacustres des réserves de chasse et de faune sauvage du Massereau et du Migron qui s'étendent sur près de 700 ha de prairies humides et de roselières au cœur de l'estuaire de la Loire (figure 1). Elles sont parties intégrantes du site classé de l'estuaire de la Loire, ainsi que du site Natura 2000 « Estuaire de la Loire ». Créée en 1973, la réserve du Massereau d'une superficie de 393 ha est située sur des terrains dont les propriétaires sont multiples : Conservatoire du Littoral et des Rivages Lacustres (230 ha), Fondation pour la Protection des Habitats et de la Faune Sauvage (31 ha), Union syndicale des marais sud Loire (70 ha), Famille Chiché (61 ha) et ONCFS (1 ha). La réserve de chasse et de faune sauvage du Migron (290 ha) a été créée par l'arrêté préfectoral du 20 Août 2008 sur des terrains appartenant au Conservatoire du Littoral et des Rivages Lacustres.

Le plan de gestion prévoit la tenue d'un camp de baguage afin de participer aux suivis des passereaux en migration postnuptiale. Les données récoltées apportent des éléments d'évaluation des populations d'oiseaux paludicoles, contribuent à la définition de la capacité d'accueil des réserves et est un facteur d'orientation des prises de décision. Le camp de baguage, une des stations historiques de France, est basé au sein d'une roselière de la réserve du Massereau. Il est réalisé chaque mois d'août depuis 1994. Par ce camp, l'ONCFS a été légitimement porteur de la déclinaison régionale du Plan National d'Action pour le Phragmite aquatique jusque 2012 tout en poursuivant son implication depuis.

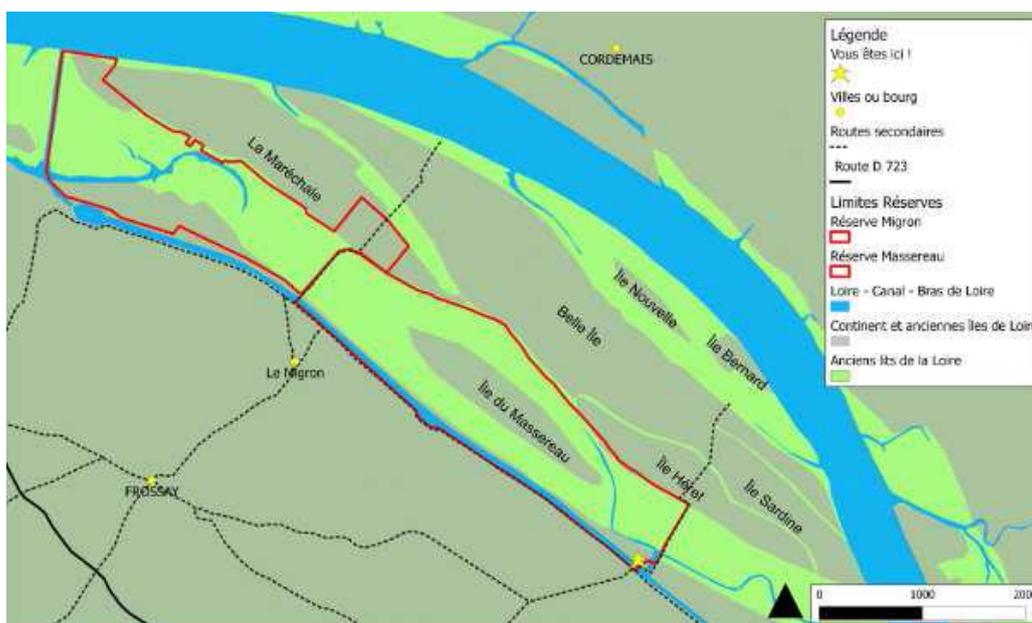


Figure 1. Localisation des réserves du Massereau et du Migron

I. Présentation générale du camp de baguage 2017

Cette année, le camp de baguage s'est déroulé du 11 au 26 août. Les mares, totalement asséchées, n'ont pas été équipées de filets.

Point logistique important, l'achat de perches métalliques a été effectué ce printemps. Toutes les stations sont désormais équipées soit en perches aluminium télescopiques soit en perches acier. Cela se traduit par un confort d'utilisation mais également par une meilleure qualité de travail. Evitant une mise en place plus longue et un risque d'usure rapide des filets provoqué par le bambou.

Aucun bouleversement ni changement en 2017 : la disposition des stations est identique à celle des années précédentes.

Comme tous les ans, le camp de baguage est constitué de plusieurs travées dans la roselière répondant à des objectifs précis détaillés ci-après (station Acrola, station Rozo). Des filets situés dans une haie (station Bocage) permettent de diversifier les captures.



Figure 2 : Vue aérienne de la roselière et du dispositif mis en place depuis 2014.

1.1 Programme spécifique aux *Phragmites aquatiques*, le thème ACROLA

Pour rappel, chaque unité de capture ACROLA est constituée de trois filets de 12 mètres montés en ligne et associée à une repasse diffusant uniquement le chant nuptial du *Phragmite aquatique*. Cette repasse est déclenchée 1h30 avant le lever du soleil (heure légale), soit environ 45 mn avant le début de l'aube.

Les objectifs du thème ACROLA sont :

- d'estimer les effectifs de *Phragmites aquatiques* en transit en France ;
- mieux comprendre la stratégie migratoire postnuptiale de cette espèce (voies, phénologie, âge-ratio, temps de séjour, engraissement...);
- d'évaluer l'importance relative de chaque site de halte migratoire postnuptiale ;
- de caractériser l'habitat de capture (échelle locale et régionale)

Le détail du protocole est disponible sur le lien <http://www2.mnhn.fr/crbpo/IMG/pdf/THEME>.

1.2 Programme SEJOUR

La station appelée historiquement « ROZO », installée dans la travée principale, est dédiée à la capture d'espèces paludicoles. Elle est équipée de 9 filets et d'une repasse qui diffuse le chant de plusieurs espèces cibles : gorgebleue à miroir, rousserolle turdoïde, bruant des roseaux, pouillot fitis, torcol fourmilier, panure à moustache, locustelle luscinoïde et phragmite aquatique. Cette repasse est mise en route entre une demi- heure et un quart d'heure avant le début de l'aube.

La station « ROZO » vient d'être intégrée au programme SEJOUR du CRBPO (n°875). Concrètement, ce thème ne modifie en rien le travail de terrain effectué au Massereau depuis 2012. Il permet de faire reconnaître l'effort accru de standardisation de collecte des données afin de maximiser leur qualité pour l'étude des stratégies de halte migratoire des passereaux.

Les objectifs du thème SEJOUR sont :

- de déterminer les dates d'arrivée et de départ des individus,
- de connaître le temps de leur séjour ;
- de quantifier les effectifs en transit ;
- de connaître la dynamique d'engraissement des oiseaux durant leur étape migratoire.

A terme, la version « GESTION du protocole SEJOUR » pourrait permettre d'évaluer l'impact des actions de gestion sur l'utilisation d'un site par les oiseaux migrateurs. Cette version a pour but d'augmenter l'utilité (et l'utilisation) à l'échelle locale des données du programme SEJOUR en autorisant la modification d'habitat dans le cadre d'actions de gestion d'espace naturel.

Le protocole SEJOUR est disponible sur le lien : <http://crbpo.mnhn.fr/spip.php?article484&lang=fr>

1.3 Programme STAGE

Cette année le camp a accueilli trois stagiaires qui arrivent au terme de leur formation et qui se présentent cette année à la qualification. L'organisation du camp a été mise en place en conséquence. La mise en situation d'examen permet aux aides-bagueurs de se perfectionner avant l'épreuve organisée par le CRBPO. Cela s'est traduit par la prise en charge d'une ou plusieurs unités de filet « en autonomie » sous le contrôle d'un bagueur CRBPO. Cette mise en situation d'examen n'est réalisable qu'avec trois bagueurs généralistes présents. Comme tous les ans, des filets appelés « BOCAGE » ont été installés sur le haut de la digue permettant une diversité des captures (turdidés, sylviidés, fringilles ...)

II. Résultats

2.1 Résultats généraux

Code CRBPO	NOM VERNACULAIRE	BAGUAGE	CONTRÔLE	REPRISE	TOTAL
ACRARU	Rousserolle turdoïde	1			1
ACROLA	Phragmite aquatique	28	6		34
ACRSCH	Phragmite des joncs	1158	197		1355
ACRSCI	Rousserolle effarvatte	387	197		584
AEGCAU	Mésange à longue queue	21	8		29
ALCATT	Martin-pêcheur d'Europe	2			2
CERYLA	Grimpereau des jardins	1			1
CETCET	Bouscarle de Cetti	64	60		124
CISJUN	Cisticole des joncs	4			4
EMBSCHE	Bruant des roseaux	45	22	1	68
ERIRUB	Rougegorge familier	7	2		9
FICUCA	Gobemouche noir	4			4
FRICOE	Pinson des arbres	6	1		7
GALCHL	Gallinule poule-d'eau	1			1
HIPPOL	Hypolaïs polyglotte	6			6
HIRRUS	Hirondelle rustique	12			12
JYNTOR	Torcol fourmilier	4			4
LANRIO	Pie-grièche écorcheur	3	1		4
LOCLUS	Locustelle lusciniôide	56	22		78
LOCNAE	Locustelle tachetée	19	1		20
LUSMEG	Rosignol philomèle	2	1		3
LUSSVE	Gorgebleue à miroir	102	41		143
MOTALB	Bergeronnette grise	1			1
MOTFLA	Bergeronnette printanière	7			7
PARCAE	Mésange bleue	59	43		102
PARMAJ	Mésange charbonnière	9			9
PHYCOL	Puillot véloce	8	1		9
PHYLUS	Puillot fitis	86	3		89
PRUMOD	Accenteur mouchet	10	4		14
RALAQU	Râle d'eau	1			1
RIPRIP	Hirondelle de rivage	16			16
SAXRUB	Tarier des prés	10			10
SAXTOR	Tarier pâtre	7	4		11
SERSER	Serin cini	1			1
SYLATR	Fauvette à tête noire	51	6	1	58
SYLBOR	Fauvette des jardins	22			22
SYLCOM	Fauvette grisette	37	9		46
TROTRO	Troglodyte mignon	2	2		4
TURMER	Merle noir	6	2		8
TURPHI	Grive musicienne	2	3		5
Total général		2269	636	2	2906

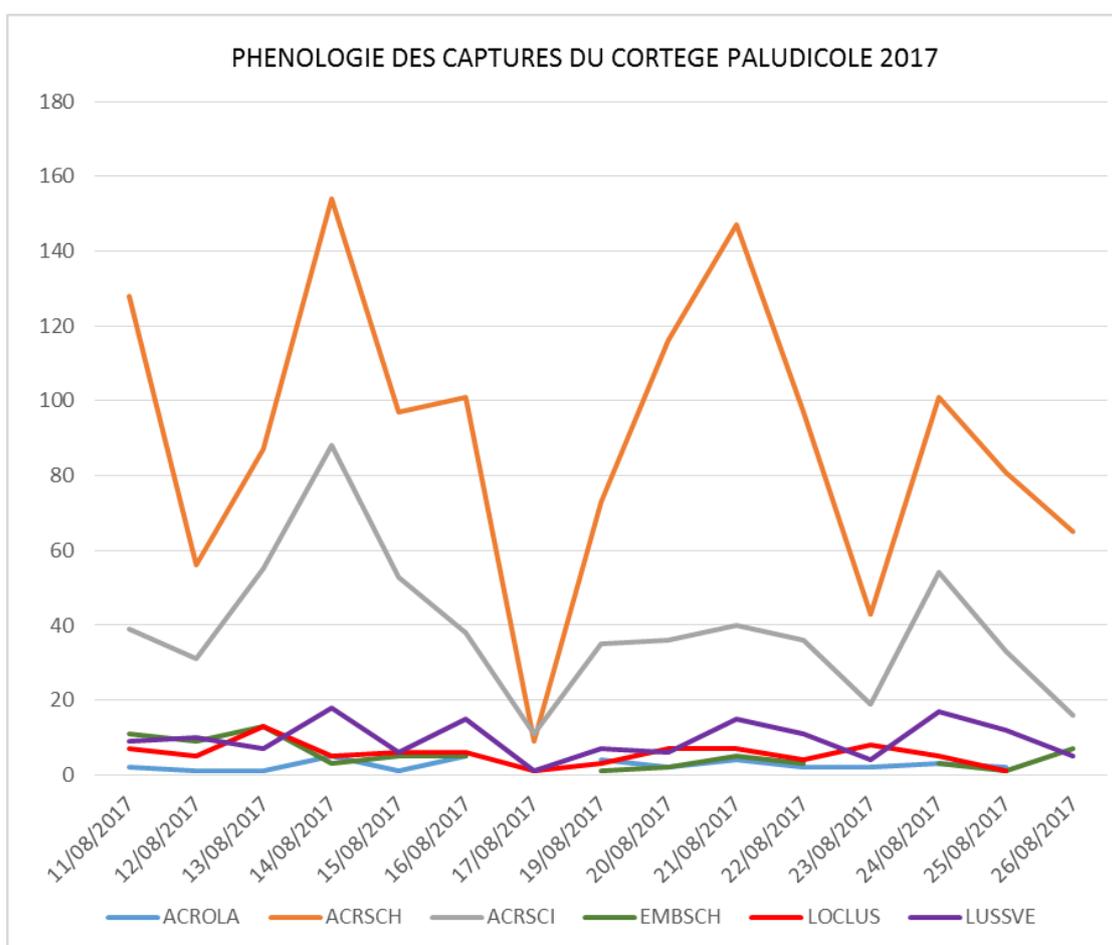
2017 a été une année très sèche avec un printemps très favorable à la reproduction des fauvettes paludicoles.

40 espèces ont été capturées. Le phragmite des joncs (1355) et la rousserolle effarvate (584) (tableau 2) représentent la majorité des captures.

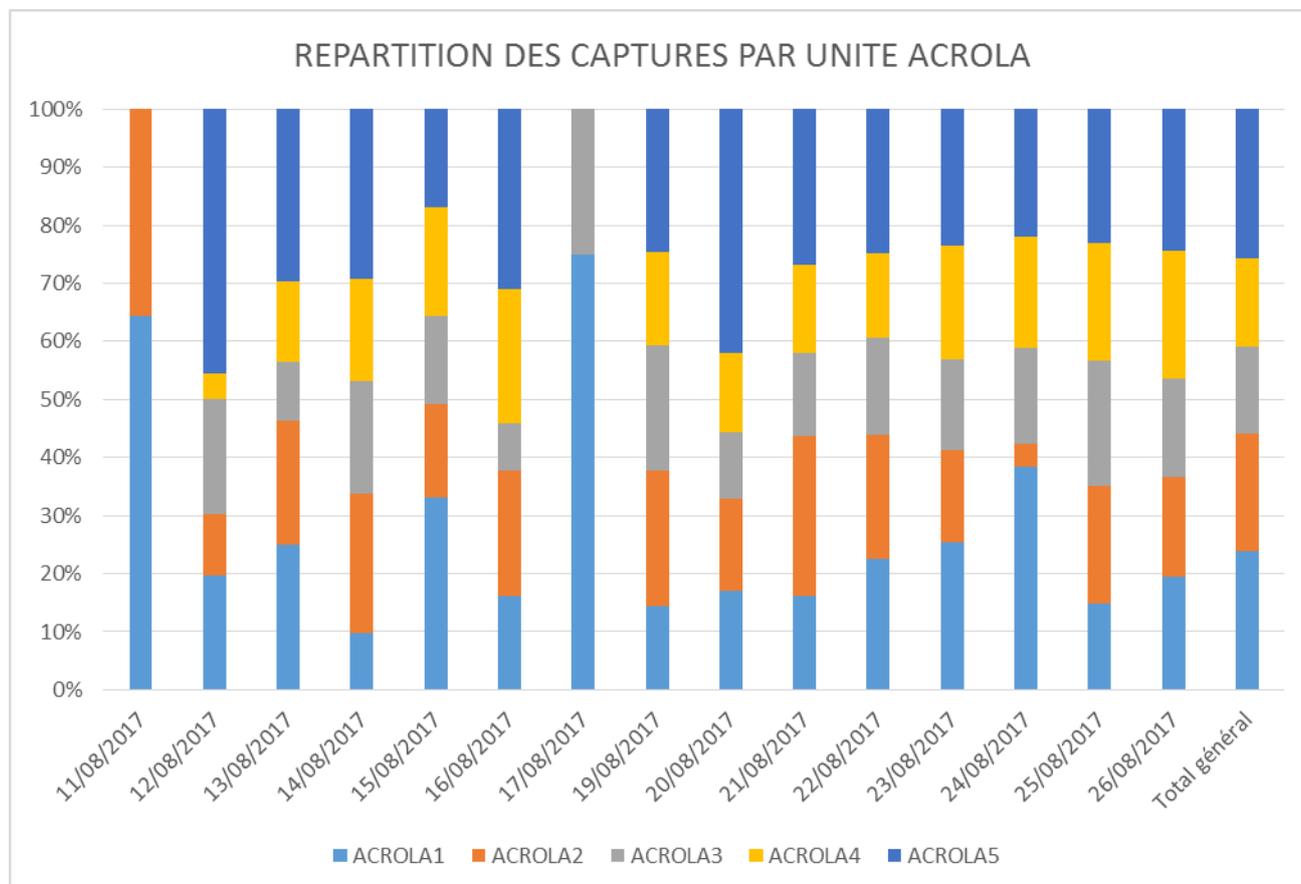
La gorgebleue à miroir vient à nouveau en troisième position avec 143 captures (97 baguage en 2016).

Le nombre de phragmites aquatiques capturés est de 34. Avec 28 baguages et 6 contrôles ce nombre est conforme aux années passées.

Le nombre de locustelle luscinoïde baguée est de 56 individus. Ce nombre est largement supérieur à la moyenne annuelle (47 sur la période 2016). Celui de la rousserolle turdoïde est faible avec une seule capture cette année contre 6.1 en moyenne (2007-2013). Utilisant le même habitat (vieille roselière inondée) aucune panure à moustache n'a été capturée durant le mois d'août malgré une forte présence notée au printemps.



2.2. Répartition des captures



Comme chaque année, c'est la station ACROLA 5 qui permet le plus grand nombre de captures. Toutefois par rapport aux années précédentes la différence du nombre de capture est plus faible entre stations.

Compte tenu des biais concernant la capturabilité des oiseaux, les résultats sont à relativiser. En effet il est difficile de mettre en évidence pourquoi une station capture plus ou moins qu'une autre. De nombreux facteurs peuvent être pris en compte, l'orientation du filet, l'impact du vent, la qualité de la repasse, l'effet lisière sur le filet, l'effet de la fauche peuvent influencer.

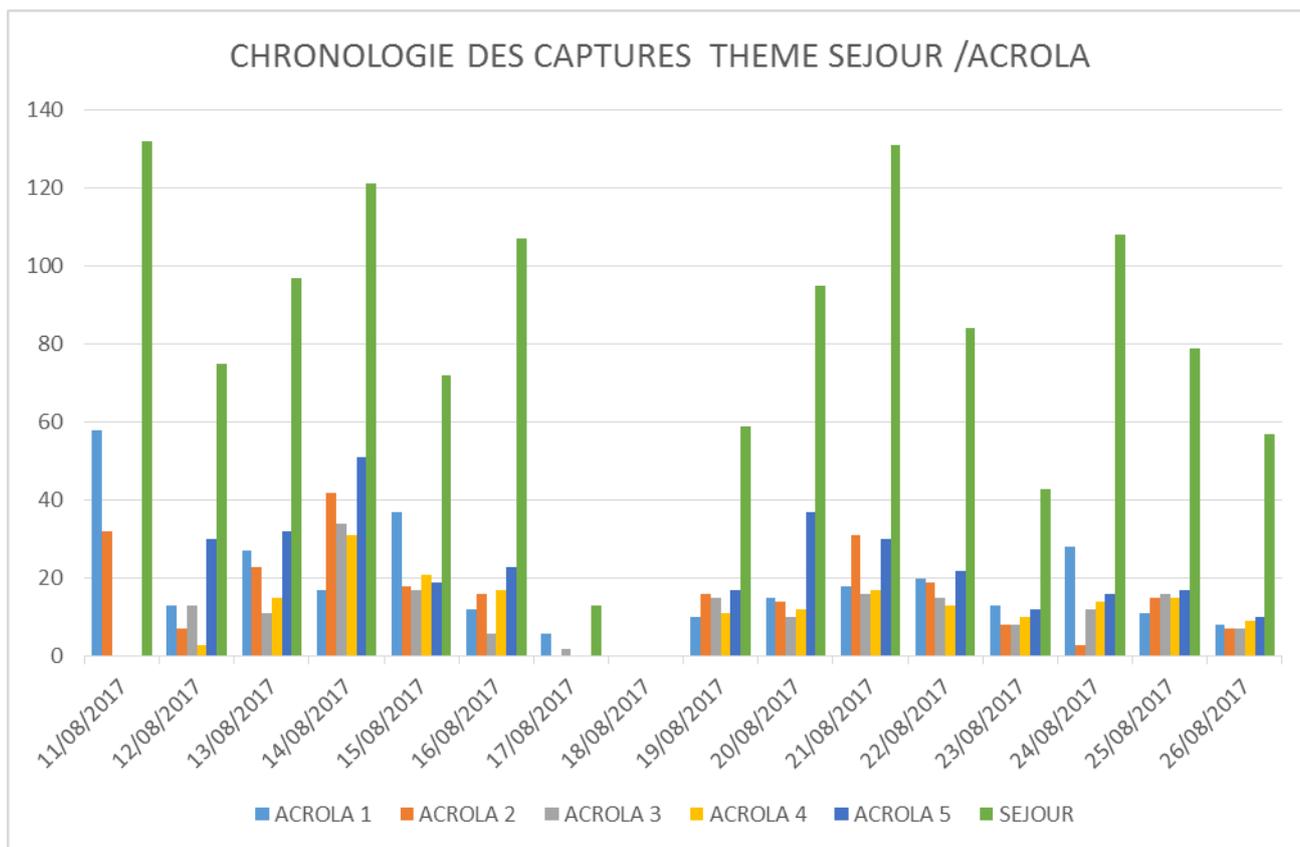
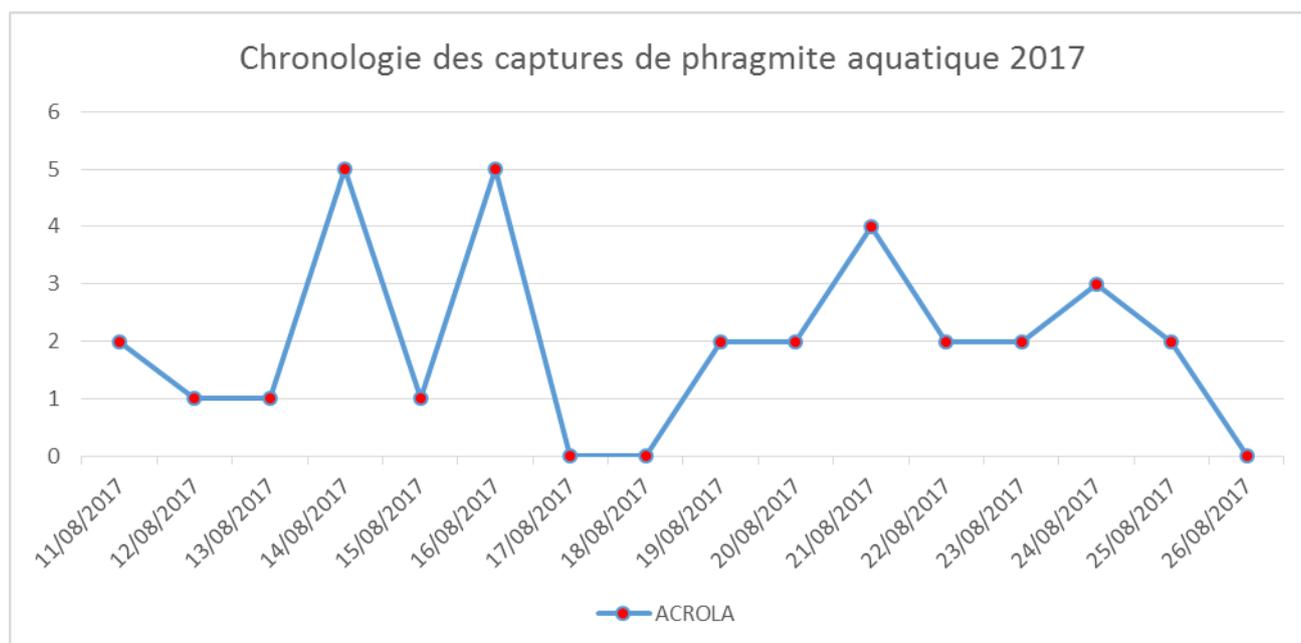


Figure 3 : Nombre total de captures de phragmites des joncs capturés sur les stations ACROLA, et SEJOUR.

2.3 Phénologie des captures ACROLA



En moyenne deux phragmites aquatiques ont été capturés par jour pendant l'ouverture du camp. Le passage migratoire du phragmite aquatique a été observé dès le premier jour d'ouverture du camp. Nous totalisons trois journées sans aucune capture 2 liés aux facteurs météorologique (vent et pluie) la dernière peut être lié aux bruit du festival proche :

Le 17 aout la station a été partiellement ouverte. (Vent fort et risque de pluie)

Le 18 aout la station n'a pas été ouverte. (Pluie)

Le 26 aout aucune capture. (Festival « Couvre feu » bruit et éclairage puissant)

2.4 Contrôles

Au total, 636 contrôles ont été effectués en 2017.

Le pourcentage d'oiseaux différents contrôlés (n = 636) sur l'ensemble des oiseaux manipulés (n = 2907) est de 21,9%

(cf. Tab. 3).

Année	2012	2013*	2014	2015	2016	2017
Nombre total de contrôles / Nombre total de captures	20.1%	13.6%	20.9%	22.5%	25.3%	21.9%

Tableau 3 : Pourcentage de contrôle effectué sur l'ensemble des captures

Depuis l'année 2013, ces pourcentages indiquent une stabilité. Environ 20% des oiseaux déjà bagués sont contrôlés. En poussant l'analyse il conviendrait de connaître le taux d'autocontrôle ainsi que la durée de stationnement et la prise de poids des oiseaux sur le site.

2.5 Contrôles étrangers en 2017

24 contrôles étrangers ont été réalisés en 2017.

Espèce	Centre de baguage			
	Belgique	Grande-Bretagne	Norvège	Pays-Bas
Rousserolle effarvatte	3	1		1
Phragmite des joncs	11	7	1	
Total	14	8	1	1

Tableau 5 : Nombre d'oiseaux contrôlés par pays étranger

2.6 Contrôles marquant en 2017

Contrôles nationaux :

Action	Date	Espèce	Pays	Département	Département	Commune
B	10/08/2017	Phragmite des joncs	FR	50	Manche	DRAGEY-RONTHON
C	10/08/2017	Phragmite des joncs	FR	50	Manche	DRAGEY-RONTHON
C	14/08/2017	Phragmite des joncs	FR	44	Loire-Atlantique	FROSSAY
B	05/08/2014	Rousserolle effarvatte	FR	29	Finistère	TREOGAT
C	16/08/2014	Rousserolle effarvatte	FR	29	Finistère	TREOGAT
C	14/08/2017	Rousserolle effarvatte	FR	44	Loire-Atlantique	FROSSAY
B	17/08/2016	Rousserolle effarvatte	FR	44	Loire-Atlantique	DONGES
C	14/08/2017	Rousserolle effarvatte	FR	44	Loire-Atlantique	FROSSAY
B	07/08/2014	Gorgebleue à miroir	FR	44	Loire-Atlantique	DONGES
C	12/08/2017	Gorgebleue à miroir	FR	44	Loire-Atlantique	FROSSAY
b	04/08/2015	Locustelle luscinoïde	FR	44	Loire-Atlantique	SAINT-PHILBERT-DE-GRAND-LIEU
c	13/08/2017	Locustelle luscinoïde	FR	44	Loire-Atlantique	FROSSAY

Ces contrôles démontrent l'importance de l'estuaire Loire pour le cortège de fauvette paludicoles.

Ils mettent en évidence la fonctionnalité du site avec les sites proches comme celui de Donges et du lac de grand lieu. Quelques contrôles prouvent également que les passereaux paludicoles empruntent l'axe migratoire atlantique (Manche et Finistère).

Contrôles étrangers :

Action	N° bague	Date	Espèce	Pays	Région	Lieu-dit
Baguage	HF69098	18/08/2016	Phragmite des joncs	Norvège	Rogaland	Tangen, klepp
Contrôle	HF69098	09/09/2016	Phragmite des joncs	Allemagne	Düsseldorf	Düsseldorf, Abshof
Contrôle	HF69098	24/08/2017	Phragmite des joncs	France	Loire-Atlantique	RCFS Massereau
Baguage	S187492	06/08/2017	Phragmite des joncs	Grande Bretagne	East Sussex	ICKLESHAM
Contrôle	S187492	22/08/2017	Phragmite des joncs	France	Loire-Atlantique	RCFS Massereau
Baguage	S267880	29/07/2017	Phragmite des joncs	Grande Bretagne	Warrington	WOOLSTON EYES, WARRINGTON
Contrôle	S267880	11/08/2017	Phragmite des joncs	France	Loire-Atlantique	RCFS Massereau
Baguage	Z730235	04/08/2017	Phragmite des joncs	Grande Bretagne	Dorset	Squires down, stalbridge
Contrôle	Z730235	15/08/2017	Phragmite des joncs	France	Loire-Atlantique	RCFS Massereau

Toujours très valorisant, bien que peu nombreux, ces contrôles étrangers sont les marqueurs de certains des longs migrants. Cette année est particulièrement intéressante avec l'information obtenue grâce au contrôle Norvégien d'un phragmite des joncs, contrôlé en Allemagne puis en France. L'information concernant les contrôles provenant de Belgique et Pays-Bas n'est pas parvenue au muséum.

Conclusion :

Les résultats obtenus sur la réserve du massereau en 2017, montrent à nouveau le rôle important de la réserve dans l'ensemble « estuaire Loire ».

Bien que pénalisant sur l'étude de la phénologie de la migration, la mise en place du camp sous un format réduit de 15 jours permet de respecter à minima les protocoles nationaux.

La mise en place de la clôture de protection sur les stations acrola 4 et acrola 5 assure la pérennité de la scirpaie.

Le camp du massereau devient au fil des ans un lieu de formation connu et reconnu pour les aides-bagueurs en formation ou visant la qualification proche ... Fort moment humain, certains

« anciens » aides bagueurs devenu bagueurs reviennent apporter leur aide et transmettent leur savoir.



Jérôme, Baptiste et Louis-Marie : trois qualifiants 2017